

# Compte-rendu d'entretien de l'APHV avec la direction du CHP du 08 mars 2017

## **Présents :**

M. Poillerat (directeur de la CHT [CHAM+CHP+Beaune]), Mme Procureur (directrice déléguée du CHP)

F. Guillemont (président de l'APHV), N. Bedock et C. Bibollet (membres du CA de l'APHV)

## **Introduction :**

Pour rappel, l'association a été « convoquée » par M. Poillerat, au sein de l'hôpital de Pithiviers et ce sans aucun ordre du jour.

Dès notre arrivée, M. Poillerat accompagné de Mme Procureur nous a stipulé qu'il souhaitait faire un point avec l'association au sujet de la maternité et des autres services.

Concernant la fermeture de la maternité, il nous a rappelé que la décision de fermeture a été prise par l'ARS et que pour sa part sa position a toujours été celle de la sécurité des parturientes étant donné que la continuité des soins n'était pas pérenne.

Il nous a aussi fait part qu'il avait senti de la part de l'association une certaine opposition voire « agressivité » à l'encontre de la direction de l'hôpital.

Nous l'avons immédiatement rassuré sur le fait que l'association ne s'est pas trompée de combat et qu'il était clair pour nous, que nous nous battions contre l'ARS et que notre position était celle des usagers qui ont vu fermer leur maternité.

Afin de lui assurer que notre objectif était de travailler avec l'hôpital et non contre, nous lui avons donné l'adresse de notre site, et présenté notre tract, ainsi que notre lettre ouverte.

## **C3P (Centre de Périnatalité de Proximité de Pithiviers) :**

Mme Procureur et M. Poillerat nous ont fait un état d'avancement :

- Les cours en piscine fonctionnent et la fréquentation va en augmentant
- Le C3P fonctionne en étroite collaboration avec le NHO (Nouvel Hôpital d'Orléans), des échanges sont en cours, qui ont pour but de « guider », informer les parturientes. L'idée est de mettre en place un parcours pour les parturientes avec un suivi prénatal au C3P, l'accouchement au NHO et un suivi post natal au sein du C3P.
- Les équipes sont motivées et poursuivent leurs formations
- À ce jour, une seule sage-femme est formée à la rééducation périnéale.
- Une date pour la présentation du C3P aux professionnels de santé est fixée le 23 mars

Mme Procureur nous a fait part que la Rep l'avait contacté car le journal va lancer dans les semaines à venir, un journal de campagne où bien évidemment le volet santé sera abordé.

## **Consultations Gynécologique et Obstétrique :**

Mme Procureur ne nous a pas caché qu'actuellement les consultations ne fonctionnent pas très bien. Les rendez-vous sont régulièrement annulés car les médecins sont absents, favorisant leur présence à Oréliance au détriment du CHP.

Une autre organisation est en cours d'élaboration, avec le pôle mère-enfant du NHO, l'objectif à terme est d'assurer une présence quotidienne d'un praticien gynéco-obstétrique à l'hôpital de Pithiviers. Pour preuve de cette réelle motivation du NHO, le Dr Lemaire (chef du pôle mère-enfant) viendra en personne effectuer des consultations, ce qui aura pour but de lancer un signe fort à l'ensemble de ses équipes.

D'autre part, le NHO a tout intérêt de travailler en étroite collaboration avec le CHP et en particulier les équipes du C3P, afin de récupérer la facturation des actes (accouchements).

## Compte-rendu d'entretien de l'APHV avec la direction du CHP du 08 mars 2017

### **Pédiatrie :**

M. Poillerat nous assuré que cela fonctionnait, sans plus de commentaires.

### **Laboratoire :**

M. Poillerat nous a confirmé que tous les laboratoires d'analyses, tant privés que publics, devaient être certifiés (COFRAC) et que la date limite pour le labo de Pithiviers avait été fixée au 04 décembre 2016. Tous les laboratoires de France ont ainsi eu trois années pour mener ces travaux de certifications (qualification de l'appareillage, métrologie, validation des méthodes d'analyses, étalonnage, formation...), c'est un travail considérable que le laboratoire de Pithiviers n'a pas eu la volonté d'engager, bien qu'il ait été demandé à plusieurs reprises par la direction du CH de Pithiviers d'effectuer le nécessaire !!!!!

Afin d'éviter la fermeture pure et simple du laboratoire, la direction a obtenu une dérogation auprès de l'administration, conservant ainsi les analyses à urgence 0 sur le site de Pithiviers et la sous-traitance de toutes les autres analyses au laboratoire du NHO, qui lui est certifié.

M. Poillerat souligne que cette dérogation a permis de maintenir l'équipe du laboratoire (8 techniciens et 2 administratifs). Il a aussi fait mention qu'il avait le choix de fermer le laboratoire sans remettre en cause l'existence du service des urgences, car même les analyses à urgence 0, auraient pu être sous traitées notamment à un laboratoire privé.

Du point de vue des usagers, cette nouvelle organisation est transparente, avec même une amélioration : des analyses qui n'étaient pas faites tous les jours le seront au NHO. Il reste tout de même quelques difficultés de transmission des analyses aux professionnels de santé (incompatibilité de logiciels). Cette difficulté est transitoire et devrait être réglée prochainement.

### **Les Urgences :**

M. Poillerat nous fait part qu'il avait fait une demande de mission d'assistance auprès de l'ARS, motivée par un dysfonctionnement manifeste de ce service, en est pour preuve le nombre important de lettres de plaintes reçues par la direction.

L'ARS a répondu en déclenchant non pas par une assistance mais par un audit qui a été mené par le Dr Maître responsable de Urgences du NHO.

À ce jour, la direction du CHP n'a reçu qu'un pré-rapport non diffusable et est toujours dans l'attente du rapport final. Du point de vue de la direction, la seule solution viable passe là aussi par un rapprochement avec le service des urgences du NHO, soulignant que le souhait du gouvernement est de sauvegarder un maillage national fort mettant un service d'urgences à moins de 30 min de tout usager.

Ainsi la situation et le devenir du service des urgences sont à ce jour, loin d'être pérennisés car le service a toujours recours aux urgentistes intérimaires, d'autant plus que le médecin savoyard a décliné un des postes ouverts.

Mme Procureur nous a confirmé que le coût d'une garde pour l'hôpital s'élevait à 2500€, (= 1500€/garde pour le praticien).

En conclusion, il est clair que les difficultés du service des urgences sont loin d'être réglées d'autant plus que nous sommes toujours suspendus aux conclusions de l'audit de l'ARS.

### **Bloc opératoire :**

Mme Procureur a abordé le sujet spontanément, et nous a précisé qu'il avait été réorganisé autour des activités actuelles que sont les endoscopies (digestives et bronchiques). Elle nous a aussi précisé que le souhait de la direction était d'ouvrir le bloc à d'autres spécialités comme la dermatologie. Des négociations sont en cours avec un praticien du CHAM (Centre Hospitalier de l'Agglomération

## Compte-rendu d'entretien de l'APHV avec la direction du CHP du 08 mars 2017

Montargoise). Rappel, seules des interventions en ambulatoire sont possibles à Pithiviers (c'est-à-dire entrée et sortie le même jour, sans passer de nuit à l'hôpital).

### **Consultations externes :**

Là aussi, Mme Procureur a le souhait d'élargir les consultations externes à d'autres spécialités comme la cardiologie, l'urologie, la dermatologie, le dentaire et l'ophtalmologie...

Des négociations sont en cours avec le directeur du NHO, M. Boyer.

- ORL / Dermatologie : un des pôles les plus avancés
- Cardiologie : en cours
- Urologie : la direction est assez optimiste
- Ophtalmologie : ce sera très difficile, mais le potentiel de patients est très important
- Chirurgie dentaire : le sujet est à étudier, le matériel étant déjà en place (Dr Ouzani)

### **Souhait de l'APHV de rencontrer les équipes du CHP :**

Nous nous sommes heurtés à un non catégorique de la part de Mme Procureur, prétextant que nous servirions d'exutoire aux personnels et que nous ne pourrions obtenir qu'une partie des informations sur les différents services, avec le risque qu'elles soient erronées. Elle a mis aussi en avant la difficulté d'organiser ce type de rencontre, car elles entraîneraient de fait une désorganisation des services.

Nous lui avons donc proposé de rencontrer seulement les chefs de service, mais là aussi nous nous sommes vus opposer un refus net.

Afin de sortir de ce désaccord et surtout trouver un terrain d'entente, nous avons accepté de participer à une CDU exceptionnelle (Commission Des Usagers ex CRUCQS), qui aura pour but de nous présenter les chiffres et l'organisation de chaque service. Elle aura lieu d'ici fin mars, et nous avons la possibilité de venir à plusieurs membres (au-delà de la représentante actuelle). Il nous faudrait pouvoir y arriver avec une liste de demandes précises (par exemple où accouchent désormais les femmes du bassin de vie de Pithiviers).